

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1161

Artikel: Coordination universitaire : quelques pas qui ne font pas encore un "big bang"
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques pas qui ne font pas encore un «big bang»

(jd) L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et l'Université de Genève ont enfin trouvé un accord dans le domaine de l'architecture. Les cantons universitaires romands et Berne annoncent pour leur part leur intention de collaborer au sein d'une nouvelle Conférence universitaire de Suisse occidentale. Mais seuls des résultats concrets attesteront d'une véritable volonté de coordination.

**La traditionnelle
inertie
universitaire
risque bien de
compromettre la
volonté de
coordination et
d'amélioration...**

De crises en rebondissements, les discussions ont abouti. L'avenir de l'Ecole d'architecture de Genève semble maintenant arrêté. A l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) les deux premières années; à l'Université de Genève les trois suivantes pour ceux qui le voudront, et la possibilité d'une spécialisation post-grade dans les domaines de l'urbanisme et de la sauvegarde du patrimoine bâti.

L'échec d'un rêve

Ce rapprochement, les pressions bernoises y ont beaucoup contribué, même si la solution adoptée doit, en dernier ressort, bien davantage aux directions de l'EPFL et de l'Université de Genève qu'aux interventions initiales de Flavio Cotti et de Heinrich Ursprung, secrétaire d'Etat à la science et à la recherche.

Bien que largement couverte par les médias, la crise — ultime ? — de l'école genevoise n'a guère mobilisé les enseignants, les étudiants et les associations professionnelles. Il n'en avait pas été de même dans les années 70 lorsque l'Université, au terme d'une évaluation approfondie, avait conclu au maintien de l'Ecole d'architecture et à l'amélioration de son intégration. Le vœu est resté pieux et malgré le rapprochement alors entamé avec la profession, malgré une politique de nominations fructueuse, l'Ecole est demeurée isolée, alors que l'Ecole polytechnique dégageait quelque peu son propre département d'architecture de l'approche trop exclusivement technicienne qui était la sienne. L'aboutissement d'aujourd'hui est l'échec d'un rêve, celui de marier la technique, l'économie et les sciences sociales, l'homme, la culture et le bâti.

Le compromis valdo-genevois qui vient d'être trouvé reste une solution bancal. Les étudiants ne préféreront-ils pas obtenir leur diplôme là où ils ont commencé leurs études, c'est-à-dire à Lausanne ? Et comment pourront collaborer deux hautes écoles si différentes, l'une polytechnique et aux structures de pouvoir centralisées, l'autre hétéroclite et privée d'une véritable direction ?

Le choix de bon sens n'aurait-il pas dû conduire à abandonner à Lausanne la formation en architecture et à renforcer ce qui fait la spécificité genevoise, à savoir l'urbanisme

et le patrimoine bâti, sous forme d'un institut de troisième cycle soutenu par la Confédération. Mais ni l'EPFL ni l'Université de Genève ne semblaient encore prêtes aux concessions indispensables à cette redistribution des cartes. Néanmoins, sous la contrainte financière et celle des faits, l'étape d'aujourd'hui pourrait n'être que provisoire.

De leur côté, les cantons universitaires romands et Berne, flanqués des autres cantons romands et du Tessin, réunis dans la nouvelle Conférence universitaire de Suisse occidentale (Cuso), ont annoncé en fanfare un renouveau de la coopération dans le domaine des études supérieures. Une coopération souple qui doit permettre des solutions adaptées à la diversité aussi bien des situations géographiques que des matières de recherche et d'enseignement. Bon vent donc à la coopération «à géométrie variable».

Rien de très révolutionnaire

La lecture de la liste des premières tâches auxquelles va s'atteler cette nouvelle instance montre que la Cuso doit en priorité combler un énorme retard dû à la passivité des universités au cours des dernières décennies. En effet l'harmonisation de la durée et du début des semestres, des critères d'immatriculation et d'attribution des certificats et des diplômes figure à l'ordre du jour universitaire depuis près de trente ans et constitue une exigence de la loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles.

Rien donc là de très révolutionnaire. Par ailleurs la Cuso ne dispose ni d'un budget qui lui permettrait d'affecter des moyens financiers à la réalisation de ses objectifs — par exemple le développement de centres de gravité, unités spécialisées de recherche et d'enseignement d'une taille suffisante pour prétendre à l'excellence scientifique —, ni des compétences pour imposer des règles communes. Enfin les universités continuent de souffrir d'une absence de directions capables d'arbitrer entre les divers intérêts en présence et de trancher en dernière instance. Dans ces conditions, la volonté déclarée de coordonner les efforts pour améliorer l'efficacité des hautes écoles risque bien de se heurter à la traditionnelle inertie de l'institution universitaire. ■